



Strasbourg, 20 novembre 2019

CDCPP-BU(2019)8
Point 4.2 de l'ordre du jour

**BUREAU DU COMITE DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)
)**

CULTURE

« E-Pertinence de l'art et de la culture à l'ère de l'IA »

Examen de la politique culturelle de la République de Moldova

**Rapport d'étape sur l'association du Compendium
des politiques et tendances culturelles**

Pour information et action

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la participation démocratique
Service de la culture, de la nature et du patrimoine

I. « E-pertinence de l'art et de la culture à l'ère de l'IA »

Après le séminaire d'experts de haut niveau qui avait été organisé à Rijeka les 12 et 13 octobre 2018 sur la « culture, la créativité et l'intelligence artificielle » ainsi que la Conférence d'Helsinki « Maîtriser les règles du jeu – l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit », un groupe d'expert s'est engagé à préparer un ouvrage attractif sur la culture, l'art et l'IA.

Ces travaux sont coordonnés par un spécialiste du Net, Vuk Cosic, qui va éditer l'ouvrage illustré par Vladan Joler (auteur avec Kate Crawford de l'exposition « Anatomie d'un système d'IA », présentée à Rijeka, à Helsinki, lors d'une récente session de l'APCE et au Victoria and Albert Museum à Londres). Gerfried Stocker, Directeur d'Ars Electronica, coopérera à la promotion de l'ouvrage auquel il contribuera par un article. La maison d'édition du Conseil de l'Europe accompagne le processus et publiera l'ouvrage dans le cadre de son programme de travail de 2019/20.

La publication reprend les idées issues des deux événements susmentionnés et les combine avec des travaux théoriques et hypothétiques ainsi qu'avec des chapitres extraits de la littérature pertinente, mais aussi des manifestes, des déclarations et des interviews des créateurs les plus représentatifs des pratiques dans la culture/l'art/le patrimoine. L'ouvrage qui conjuguera une dimension académique et une dimension artistique proposera des meilleures pratiques illustrées d'applications de l'IA dans les secteurs qui posent problème ainsi que des exemples d'art critique.

L'enjeu consiste à sensibiliser les parties prenantes du Conseil de l'Europe à la culture et à l'IA, et cette activité vise les représentants des pouvoirs publics et les experts, qu'ils appartiennent au monde des arts et soient théoriciens, professionnels ou consommateurs ou encore qu'ils soient membres de la communauté d'experts en IA dans le secteur de la recherche ou celui de l'entreprise.

Dans le droit fil des événements organisés pour le Conseil de l'Europe à Rijeka et Helsinki, la publication véhiculera le message que des réponses politiques bien pensées devraient figurer en toute priorité sur l'agenda politique des gouvernements. L'IA doit être développée en mettant l'humain au centre et dans le respect des principes des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, en respectant les instruments internationaux phares existants, si l'on veut qu'elle procure des avantages pour les individus et pour les sociétés. Il peut être nécessaire de se doter de mécanismes de supervision efficaces et de structures de contrôle démocratique pour ce qui est de la conception, du développement et du déploiement de l'IA, ainsi que de mécanismes effectifs et légitimes pour prévenir les violations des droits de l'homme et éviter les discriminations, les inégalités et la subjectivité. Il convient absolument de renforcer la sensibilisation du public aux risques potentiels et aux avantages possibles de l'IA, et de développer les nouvelles compétences et aptitudes nécessaires.

Dans cette entreprise, les recommandations et lignes directrices spécifiques au secteur sont importantes. La culture et les arts sont particulièrement bien placés pour communiquer sur des thématiques complexes, informer, alerter, éduquer, refléter, contextualiser, susciter l'intérêt et offrir des moyens ludiques d'appropriation de l'innovation.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité :

- à insister sur le rôle important de l'art et de la culture dans le débat sur l'intelligence artificielle et en tant que vecteurs pour générer le niveau d'intelligence sociale et d'émancipation nécessaire pour accompagner de nouvelles pratiques de vie caractérisées par une interaction homme-machine croissante ; d'où la pertinence des travaux du Comité sur la culture, la numérisation et l'IA en tant que contribution au travail du nouveau Comité directeur du Conseil de l'Europe dédié à l'IA (CAHAI) ;
- à saluer la prochaine publication « E-pertinence – le rôle de l'art et de la culture à l'ère de l'IA » et à en assurer la diffusion auprès des parties prenantes intéressées au niveau national ;
- à conseiller un sujet pour une session thématique lors de la session plénière 2020 du

CDCPP, en faisant éventuellement le lien entre les défis liés à l'IA et le développement durable en ce qu'ils sont pertinents pour le secteur de la culture, du patrimoine et du paysage.

II. Examen de la politique culturelle de la République de Moldova

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche de la République de Moldova a demandé qu'il soit procédé, en 2019, à un examen par les pairs de sa politique culturelle sur le thème « Industries culturelles et développement régional : maximiser l'impact et bâtir un nouveau modèle durable ».

L'examen de la politique culturelle par les pairs vise à :

- a. – identifier des options politiques et des indicateurs d'évaluation afin d'aider les collectivités locales et régionales à accroître l'impact de la culture et de la participation sur le développement, et de concevoir de nouveaux moyens de mesurer l'impact de la culture et des migrations sur le développement local, de manière à affecter efficacement les fonds publics et privés ;
- b. - identifier les bonnes pratiques – les exemples de « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas » pour maximiser les retombées, créer des liens entre les institutions culturelles et le tissu économique et social local et voir les implications pour un large éventail de politiques allant de la culture et du tourisme à l'emploi et à la formation, au développement des activités, à l'innovation et à l'urbanisme ;
- c. – proposer des recommandations pour des politiques dans le domaine de la culture et des industries culturelles, de l'emploi et de la formation, du développement des activités, des technologies de l'information, de l'innovation et de l'urbanisme ;
- d. – proposer de nouvelles modalités de gouvernance et des modèles de financement, et examiner comment le travail est organisé au sein des institutions culturelles, notamment sur le plan des ressources humaines et du financement.

Une visite d'experts a eu lieu du 3 au 6 novembre en République de Moldova ; elle était conduite par des pairs évaluateurs venus d'Estonie et de Géorgie ainsi que par un expert principal venu de Belgique. Les experts ont tenu neuf auditions au cours desquelles ils ont pu échanger avec des parties prenantes issues des décideurs nationaux et locaux/régionaux ; des professionnels et praticiens des industries culturelles et créatifs ; des instituts de recherche universitaires et spécialisés concernés ; des représentants de donateurs des Etats membres de l'UE, de l'UE elle-même et d'USAID ; des représentants de la société civile et d'un projet de jumelage du patrimoine de prestige. Le groupe d'experts a pu obtenir une image détaillée des défis et opportunités autour des CCI et du développement régional ainsi que des conditions spécifiques et contextuel.

Le Rapport de l'examen doit être soumis au Secrétaire d'Etat pour la Culture de la République de Moldova en décembre 2019 et peut soutenir les efforts actuellement déployés par les ministères pour inclure la culture en tant que pilier distinct dans la stratégie de développement prévue (« Moldova 2030 »).

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité à :

- prendre note du rapport à venir sur l'examen ciblé de la politique culturelle par les pairs (dans la) en République de Moldova dans le cadre du programme d'examen des politiques et d'assistance juridique du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture et du patrimoine ;
- informer le comité et le secrétariat d'éventuelles manifestations d'intérêt pour la conduite d'examen de la politique culturelle par les pairs dans des pays particuliers, suite aux dispositions prises dans le Programme et Budget 2020/21 du Conseil de l'Europe permettant la tenue de ces examens.

III. Rapport d'étape sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles

Depuis juin 2019, l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles peut rendre compte des développements suivants :

- le 7 octobre, un nouveau chef de projet a rejoint l'Association ;
- la nouvelle version de la plateforme culturalpolicies.net en est au stade final de développement et sera déployée le 5 décembre ;
- les membres du Compendium pourront tester en exclusivité le site web le 19 novembre et faire part de leurs commentaires avant le déploiement ;
- nouveau Profils culturels en ligne : Pays-Bas, Autriche et Lettonie.

Renouveau de [Culturalpolicies.net](https://culturalpolicies.net) :

L'Association du Compendium a le plaisir d'annoncer le lancement de notre plateforme renouvelée Compendium.net le 5 décembre 2019. Dans sa version renouvelée, la plateforme envisage d'être une plateforme de connaissances en sources ouvertes qui mettra au service des décideurs et chercheurs du domaine culturel du monde entier des informations accessibles, des connaissances approfondies et une abondance de ressources.

Quelles sont les caractéristiques nouvelles ?

On s'est attaché à rendre la navigation plus conviviale pour un usage plus facile par les chercheurs comme par les décideurs politiques.

- Les ressources, thématiques, tableaux statistiques et comparaisons ont été actualisés et améliorés.
- La recherche est maintenant possible par pays ou par filtres ! Que les utilisateurs cherchent les derniers développements de la politique culturelle concernant un pays ou qu'ils veulent comparer les politiques du patrimoine de plusieurs pays en un tableau récapitulatif clair, l'outil de recherche par filtres aidera à trouver ce qu'on cherche.
- Les tableaux statistiques et comparaisons sont actualisés.
- La plateforme est plus transparente pour ce qui est des membres, des auteurs et pour l'organisation de l'Association du Compendium.
- Nous avons actualisé les thématiques et la structure des profils pays.

Concernant l'actualisation des profils Politiques culturelles :

Le 28 novembre 2019, le Conseil d'administration du Compendium se réunira à Paris pour prendre sa décision en ce qui concerne des programmes de travail définis et le budget pour 2020. Les grands thèmes abordés concerneront notamment :

- le contrôle qualité
- l'attraction de nouveaux membres parties prenantes
- une stratégie de communication plus claire
- les versions actualisées des profils pays
- l'Assemblée annuelle qui doit se tenir à Bucarest à l'automne 2020.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité à :

- se féliciter des développements concernant l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles ;
- inviter les Etats membres et institutions de recherche en politiques culturelles qui seraient intéressées à devenir membres parties prenantes de la nouvelle Association ;
- encourager les parties intéressées à assister à l'Assemblée 2020 du Compendium (veuillez svp informer: office@culturalpolicies.net).